

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**DELIBERATION N° 01-2020
APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2020**

Le mardi 28 janvier 2020 à 18h, le comité syndical s'est réuni à la salle polyvalente de LAROIN, sous la présidence de Michel CAPERAN.

Date de la convocation : 21 janvier 2020

Etaient présents (17 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	CAPERAN	Michel	Titulaire
	CHARRIER	Bernard	Titulaire
	DENAX	Jean-Marc	Titulaire
	DUDRET	Victor	Titulaire
	MORLAS	Claude	Titulaire
	PEDEFLOUS	Roger	Titulaire
	SOUDAR	Bernard	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	CANTON	Encarnacion	Titulaire
	LARROQUE	Francis	Titulaire
	LAURIO	Michel	Titulaire
	MIRASSOU	Maïthé	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	ARRABIE	Bernard	Titulaire
	CAPERET	Alain	Titulaire
	D'ARROS	Gérard	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN	MASSIGNAN	Bernard	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS	DUPONT	Bernard	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES	LALANNE	Patrice	Titulaire

Etaient excusés et avaient donné pouvoir (2 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ	LEMBEZAT	Céline	Titulaire
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES	BEGORRE	Marc	Titulaire

Etaient absents ou excusés (13 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	GUILLAUME	Gérard	Titulaire
	LARRIEU	Didier	Titulaire
	MALO	Serge	Titulaire
	VERDIER	Yves	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ	ARENAS-FAJARDO	Michel	Titulaire
	CAMDESSUS	Michel	Titulaire
	CAZALERE	Jean-Pierre	Titulaire
	LABOURDETTE	Michel	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CANTON	Marc	Titulaire
	CASSOU	Michel	Titulaire
	LAFFITTE	Jean-Jacques	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN	SOUSBIELLE	Henri	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-BEARN	MADEO	Hervé	Titulaire

Assistaient également à la réunion : Luc BERNIGOLLE – Technicien, Eric LOUSTAU – Ingénieur, Julie PARGADE – Assistante administrative, Henri PELLIZZARO – Directeur, personnels du SMBGP.

Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-15 du CGCT) : Monsieur MASSIGNAN Bernard

Objet : Approbation du budget primitif 2020

Le Président détaille au comité syndical les différents travaux et études prévus, ainsi que leur intégration dans le projet de budget primitif pour l'exercice 2020. Les différentes prévisions, équilibrées en dépenses et recettes, sont synthétisées dans le tableau suivant :

RECAPITULATIF PROJET BUDGET PRIMITIF 2020			
Section de fonctionnement 2020			
Dépenses 2020	Montants en euros	Recettes 2020	Montants en euros
chapitre 011 : charges à caractère général	2 009 632,00 €	chapitre 013 : atténuations de charges	15 400,00 €
chapitre 012 : charges de personnel et frais assimilés	367 004,00 €	chapitre 70 : produits des services, domaines et ventes diverses	32 889,00 €
Chapitre 65 : autres charges de gestion courante	30 000,00 €	chapitre 74 : Dotations, subventions et participations	3 008 612,00 €
chapitre 66 : charges financières	27 375,00 €	chapitre 75 : autres produits de gestion courante	6,00 €
chapitre 67 : charges exceptionnelles	1 500,00 €	chapitre 76 : produits financiers	80,00 €
Chapitre 68 : Dotations aux provisions semi-budgétaires	500,00 €	chapitre 77 : produits exceptionnels	0,00 €
chapitre 042 : opérations d'ordre de transfert entre sections	46 730,00 €	chapitre 002 : excédent de fonctionnement reporté	0,00 €
chapitre 022 : dépenses imprévues	5 476,00 €	chapitre 042 : opérations d'ordre de transfert entre sections	44 050,00 €
chapitre 023 : virement à la section d'investissement	612 820,00 €		
TOTAL	3 101 037,00 €	TOTAL	3 101 037,00 €

Section d'investissement 2020			
Dépenses 2020	Montants en euros	Recettes 2020	Montants en euros
Chapitre 16 : emprunts et dettes assimilées	204 271,00 €	chapitre 10 : dotations, fonds divers et réserves	90 656,00 €
chapitre 20 : immobilisations incorporelles	581 058,00 €	chapitre 13 : subventions d'investissement reçues	112 016,00 €
chapitre 21 : immobilisations corporelles	48 500,00 €	chapitre 16 : emprunts et dettes assimilées	0,00 €
chapitre 23 : immobilisations en cours	10 000,00 €	Comptabilité distincte rattachée (opérations pour compte de tiers)	398 991,00 €
chapitre 27 : autres immobilisations financières	0,00 €	chapitre 001 : excédent d'investissement reporté	0,00 €
Comptabilité distincte rattachée (opérations pour compte de tiers)	373 334,00 €	Chapitre 024 : produit des cessions d'immobilisations	0,00 €
chapitre 020 : dépenses imprévues	0,00 €	Chapitre 021 : virement de la section de fonctionnement	612 820,00 €
chapitre 040 : opérations d'ordre de transfert entre sections	44 050,00 €	chapitre 040 : opérations d'ordre de transfert entre sections	46 730,00 €
TOTAL	1 261 213,00 €	TOTAL	1 261 213,00 €

Le comité syndical, après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif 2020 présenté par le Président.

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Président



Michel CAPERAN



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 10/02/2020
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 10/02/2020